

Nouveauté IGN, la carte :
« Les chemins vers Saint-Jacques de Compostelle »

CONTACT PRESSE

Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

ign.fr - geoportail.gouv.fr



Le Géoportail est le portail des territoires et des citoyens, qui a pour vocation de faciliter l'accès à l'information géographique de référence sur l'ensemble du territoire national, y compris l'outre-mer. Construit dans une logique d'ouverture et d'interopérabilité des données, le Géoportail est un outil essentiel pour l'information du citoyen, la mise en œuvre des politiques publiques et le développement de services sur internet.

L'édition 2013 de la carte IGN « Les Chemins vers Saint-Jacques de Compostelle » vient de sortir. Une carte riche en renseignements qui livre une foule d'informations sur les chemins de pèlerinage, sur leur histoire et sur les légendes qui y sont associées. Une carte qui donne à découvrir ce qu'était au Moyen Âge le long voyage vers Saint-Jacques de Compostelle et sur ce qu'il peut être aujourd'hui.

Marcher vers Compostelle, ce n'est pas seulement marcher. C'est un mélange complexe, une démarche aux dimensions diverses : spirituelle, patrimoniale, historique et culturelle.

La version 2013 de la carte IGN « Les Chemins vers Saint-Jacques de Compostelle », est réalisée en collaboration avec l'Association de Coopération Interrégionale *Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle*.



- Editeur : IGN
- Série : Découverte de la France IGN / N°922
- Echelle : 1 : 1 000 000 (1 cm = 10 km)
- Prix : 7 euros

En vente dans tous les points de vente IGN,

→ et en ligne sur : www.ign.fr, rubrique « La boutique loisirs », expédiée sous 48h.



À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire, d'un point de vue géométrique et physique, la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.